

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

dauphine.psl.eu

Numéro étudiant dauphinois :

Nom de l'étudiant(e) :

Prénom de l'étudiant(e) :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Non-présentation de l'avis d'impôts - Magistère BFA (1ère année)

Je prends acte que la non-présentation lors de mon inscription administrative de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de mon foyer fiscal entraîne, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, le paiement des droits d'inscription de magistère BFA au tarif maximal, soit 5 380 € sans réduction des droits possible pour l'année universitaire 2025-2026.

Je renonce à effectuer toute réclamation après avoir acquitté mes droits d'inscription d'un montant de 5 380 € et à solliciter la révision des droits acquittés au titre de mon inscription 2025-2026.

Date :

Signature :